



Ministère des Solidarités et de
la Santé

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et
de l'Innovation

Secrétariat général pour
l'investissement

Communiqué de presse

Paris, le 24 juin 2019



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

**15 nouveaux lauréats et 121M€ pour le quatrième appel à projets
Recherche Hospitalo-Universitaire en santé**

Paris, le xx Juin 2019, Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Guillaume BOUDY, secrétaire général pour l'investissement, annoncent les 15 lauréats de ce quatrième appel à projet destiné à la recherche hospitalo-universitaire.

L'appel à projets « Recherche Hospitalo-Universitaire en santé » (RHU) du programme d'investissement d'avenir, dont l'opérateur est l'Agence Nationale de la Recherche, vise à soutenir des projets de recherche innovants et de grande ampleur dans le domaine de la santé. Focalisés sur la recherche translationnelle, les projets RHU associent secteurs académique, hospitalier et entreprises et ont la possibilité de recevoir entre 5 et 10M€.

Pour cette quatrième vague, le jury international a examiné 67 dossiers sur des critères de qualité scientifique, d'innovation mais aussi sur leur potentiel en matière de retombées médicales et socio-économiques. Il a proposé de retenir et financer 15 projets qui couvrent des aires thérapeutiques et des besoins médicaux variés (cf. description des projets en annexe).

Ces résultats démontrent l'excellence et le potentiel de la recherche biomédicale française et au-delà, sa capacité à proposer des innovations dans la prise en charge des patients. Des approches vers de nouveaux médicaments, de nouveaux outils de diagnostic avec l'apport des technologies du numérique et des « big data » vont être ainsi financées pour 121M€.

Cette année encore, les projets lauréats sont fortement collaboratifs et mobilisent les investissements de 112 partenaires dont 36 entreprises, essentiellement des *start-up*, et des TPE/PME qui pourront être aidées à hauteur de 17M€.

Cette quatrième vague RHU confirme la forte dynamique de la recherche hospitalo-universitaire française et son attractivité pour des partenariats industriels.

À propos du Programme d'Investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement, a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire. Six priorités nationales ont ainsi été identifiées afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois :

- l'enseignement supérieur, la recherche et la formation,
- la valorisation de la recherche et le transfert au monde économique,
- le développement durable,
- l'industrie et les PME,
- l'économie numérique,
- la santé et les biotechnologies.

Pour en savoir plus sur les investissements d'avenir

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Compte Twitter : @SGPI_avenir

Contacts presse :

Ministère des solidarités et de la santé : 01 40 56 60 60

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : 01 55 55 84 24

secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr

Annexe : liste des projets lauréats

Le projet **ATTRACTION** (9 939 535€), veut développer de nouvelles approches pour prendre en charge les immunodéficiences qui dans 25% des cas produisent de l'auto-immunité et des inflammations chroniques. Le projet est porté par le Dr Frédéric Rieux-Laucat et par l'Institut Imagine à l'hôpital Necker-Enfants malades.

Le projet **AUDINNOVE** (9 740 615€), s'attaque aux surdités congénitales avec le développement de nouvelles approches à la fois de diagnostic et thérapeutiques. Il est piloté par le Pr Nathalie Loudon et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris.

Le projet **BETPSY**, (7 381 509€) s'attaque aux encéphalites et aux syndromes neurologiques paranéoplasiques provoqués par des réactions auto-immunes. L'objectif est de développer des outils de diagnostic de ces maladies et améliorer ainsi la prise en charge des patients. Le Pr. Jérôme Honnorat pilote le projet. L'établissement coordinateur est l'Université Claude Bernard de Lyon.

Le projet **BOOSTER** (9 871 428€) porté par le Pr Mikael Mazighi à l'hôpital Lariboisière à Paris, développe de nouvelles approches de prises en charge des accidents vasculaires cérébraux ischémiques (AVCi) à haut risque de handicap et décès dont l'identification et la caractérisation rapides sont un enjeu crucial pour la survie des patients et la limitation des séquelles. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est l'établissement coordinateur.

Le projet **COSY** (9 423 907€) propose de développer de nouvelles thérapies pour traiter une maladie rare : le syndrome d'hypercroissance dysharmonieuse. Il est porté par le Dr Guillaume Canaud et coordonné par l'Inserm.

Le projet **DEPGYN** (6 624 906€), au centre Léon Bérard à Lyon, veut développer de nouvelles approches thérapeutiques ciblant les récepteurs à dépendance dans les cancers ovariens. Le projet est dirigé par le Pr. Jean-Yves Blay. Le Centre Léon Bérard coordonne le projet.

Le projet **DESTINATION 2024** (5 053 595€) ambitionne de révolutionner la prise en charge de l'hypertension pulmonaire thromboembolique chronique. Il est porté par le Pr. Marc Humbert au CHU du Kremlin-Bicêtre. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est l'établissement coordinateur.

Le projet **EVIRED** (9 016 888€) va revoir la prise en charge des rétinopathies diabétiques avec l'apport de technologies d'imagerie nouvelles et d'algorithmes d'intelligence artificielle. Il est porté par le Pr. Ramin Tadayoni à l'hôpital Lariboisière à Paris. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est l'établissement coordinateur.

Le projet **IDBIORIV** (5 719 814€) porté par le Pr. Philippe Vandenesch à Lyon, développera des nouveaux outils de diagnostic ultrarapide dans les infections. L'objectif est de détecter en moins d'une heure les résistances et la virulence des bactéries. Les Hospices Civils de Lyon coordonnent le projet.

Innov-CKD (5 084 421€) à Marseille, veut développer des traitements personnalisés des complications coronariennes chez les patients souffrant d'atteinte rénale chronique. Il est piloté par le Pr. Laurent Bonnelo et Aix-Marseille Université.

Le projet **IRIS** (9 927 097€) s'attaque aux maladies héréditaires du système immunitaire et vise à développer des produits de thérapie génique. Il est porté par le Pr. Marina CAVAZZANA et l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris est l'établissement coordinateur.

Le projet **PSYCARE** (8 797 878€) piloté par le Pr. Marie-Odile KREBS à l'hôpital Saint-Anne à Paris s'attaque aux psychoses et veut mieux les caractériser pour développer des traitements personnalisés de ces pathologies aux origines complexes. L'établissement coordinateur est l'Inserm.

Le projet **RECORDS** (9 919 695€) vise à mieux traiter les septicémies, en particulier en identifiant rapidement les infections sensibles aux corticostéroïdes. Le Pr. Djilali Annane à l'hôpital Raymond Poincaré à Garches porte le projet coordonné par l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Le projet **SHIVA** (8 201 379€) au CHU de Bordeaux entend prévenir et stopper le déclin cognitif et la démence en s'attaquant aux maladies des petites artères cérébrales qui en sont responsable. Il est piloté par le Pr. Sophie Debette et l'université de Bordeaux.

Le projet **SUCCESS** (6 426 717€) du Pr. Brigitte Dréno du CHU de Nantes propose de mettre au point de nouveaux produits pour les grands brûlés, protégeant la peau et l'aidant à se régénérer. Le CHU de Nantes est l'établissement coordinateur.